

# Fromelenne

## Infos



## Le panneau d'affichage

### se modernise

Le panneau d'affichage a pris des couleurs. Suite à des dysfonctionnements de l'affichage de l'ancien panneau, ce dernier a été remplacé par un nouveau panneau pris en location pour un coût à l'année similaire au coût de maintenance de l'ancien. C'est donc, pour la commune, une opération blanche pour se donner de bonnes couleurs.



## ERRATUM

Lors de notre précédent numéro, l'article « Observez notre nature autrement » n'a pas été publié dans son intégralité.

Nous présentons nos excuses à l'auteur de cet article et nous vous reporterons ce dernier dans notre prochain Fromelennes infos.

Et dans son intégralité!!!

## Les mauvaises herbes, l'affaire de toutes et de tous

Vous avez sans doute remarqué que vous ne pouvez plus vous procurer déjà depuis plusieurs années un produit désherbant efficace. En effet, La loi Labbé a interdit la vente et l'utilisation de produits désherbants chimiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les particuliers.

Par dérogation, les collectivités pouvaient continuer à utiliser ces produits pour les terrains de sport et les cimetières uniquement. Mais ce n'est plus le cas depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Un sacré casse-tête pour les communes puisqu'aucune solution alternative aux produits chimiques n'existe aujourd'hui, à part le désherbage manuel. Autant dire qu'il sera difficile pour nos agents des Services Techniques de maintenir le cimetière aussi propre qu'il ne l'est aujourd'hui. Ils continueront à faire tout leur possible mais le cimetière va avoir besoin de chacun et chacune de nous.

Pour qu'il reste un endroit décent pour nos défunts, nous devons nous y mettre toutes et tous et arracher les mauvaises herbes que nous trouverons sur notre chemin pour les jeter dans les poubelles placées à l'entrée du cimetière.

Ensemble, faisons en sorte que nos cimetières mais aussi nos rues et nos espaces publics restent des lieux propres.

Directeur: Pascal GILLAUX  
Rédacteur: Bruno BISSEUX  
et les membres de la commission  
Photo de couverture: Bruno BISSEUX  
N° dépôt légal: 165 – septembre 2022

Caligrafik

Conception graphique & réalisation  
06 76 72 15 44  
studio@caligrafik.com

Imprimé sur du papier PEFC

# Le MOT du MAIRE

Chers Fromelennois, Chères Fromelennoises,

Les masques chirurgicaux sont tombés. Nous avons retrouvé la vie d'avant. Le carnaval, la chasse aux œufs de Pâques, le centre aéré et les activités de nos associations ont repris un cours normal pour le plus grand bonheur des fromelennois et des fromelennoises et celui de nos voisins. Vous pourrez découvrir les reportages photos dans les pages qui suivent. Deux autres bonnes raisons de se réjouir, la création de deux nouvelles enseignes, le cabinet de diététique et nutrition Equi Diet, ouvert par Hélène Derosière et le garage automobile Le Fromelennois créé par Christian Sanchez. Nous leur souhaitons beaucoup de succès. Ils viennent compléter une belle liste d'artisans et de commerçants que beaucoup de communes nous envient.



Malheureusement, nous ne pouvons que déplorer la poursuite du plan de sauvegarde mis en œuvre par l'usine de Tréfimétaux qui vise à supprimer 119 emplois. Dès le début de cette affaire, il est apparu qu'une autre solution existait, plus économique encore à nos yeux pour Tréfimétaux, plus environnementale, plus logique sur le plan industriel : rapatrier la production de l'usine italienne à Fromelennes. Ce plan a été étudié et présenté à la Direction de Tréfimétaux par les organisations syndicales avec l'appui de plusieurs experts. Accompagnés de René Choin, ancien cadre de l'usine, et de Pierre Cordier, notre Député qui a été particulièrement actif dès l'annonce du plan social, nous sommes allés défendre avec vigueur ce scénario devant le Préfet des Ardennes, les services de l'État et la Direction de Tréfimétaux, sans succès malheureusement. Les actionnaires italiens ont pris la décision de préserver leur usine en Italie.

Quel sera l'avenir désormais de « notre » usine avec sa seule fonderie et une quarantaine de salariés ? Quel sera l'impact financier pour notre commune ? Que vont devenir ces bâtiments et les terrains qui les entourent, probablement pollués comme tous les sites industriels ? Des questions auxquels Tréfimétaux devra répondre dans les mois qui viennent mais qui n'estomperont pas de sitôt le sentiment d'un immense gâchis.

Mais la vie continue et nous, fromelennois, fromelennoises, ne sommes pas les plus à plaindre. À 2,000 km d'ici, l'armée russe a envahi l'est de l'Ukraine le 24 février dernier. Des millions de femmes et d'enfants, ont dû fuir leur pays en laissant derrière eux leur vie et leurs époux, leurs pères restés défendre leur pays. Cet exode n'est pas sans rappeler aux plus âgés d'entre nous l'Évacuation des Ardennais en 1940. Un fromelennois bien connu, Pascal Dermien, s'est rendu à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine pour apporter des vivres et du matériel aux réfugiés. Un geste fort qui méritait largement un bel article dans nos colonnes. Bravo à Pascal. Pour sa part, la Municipalité a décidé d'inscrire dès le début de la guerre, le gîte communal sur la liste des hébergements susceptibles d'accueillir des réfugiés Ukrainiens.

Malgré tous ces événements et le coût de la vie qui augmente, il faut continuer de regarder devant mais avec de nouveaux critères à prendre en compte comme réduire nos consommations d'énergie. Le Conseil Municipal a décidé de s'engager dans l'étude des consommations d'électricité et de gaz des équipements communaux, au premier rang desquels figure l'éclairage public. Comme de nombreuses communes, le Conseil Municipal a pris la décision d'éteindre l'éclairage dans nos rues dès que les nouveaux programmeurs auront été mis en place. C'est devenu autant une nécessité économique qu'un devoir environnemental. Le monde bouge et nous devons bouger avec lui.

Pour terminer sur quelques notes plus positives, nous vous donnons rendez-vous pour les prochains événements. Il est temps de nous retrouver tous ensemble et de profiter de la vie.

Bonne lecture et bonne rentrée 2022.

Votre Maire Pascal GILLAUX et son Équipe Municipale

# Soutien aux Ukrainiens

Ayant été informés de la démarche d'un de nos Fromelennois, nous avons souhaité rencontrer Pascal DERMIEN pour qu'il nous évoque son périple humanitaire.



Sensibilisé par la misère qui s'abat sur l'Ukraine et faisant abstraction de toute idée politique et poussé par une force invisible, Pascal a souhaité une fois de plus n'écouter que ce que son cœur lui dictait : aider cette population Ukrainienne dans le besoin.

Après s'être renseigné, il contacte un français via Facebook qui est déjà engagé dans une démarche humanitaire et sur place en Pologne près du village de MEDYKA.

Le 12 mars, via Facebook, il engage un appel aux dons qui rencontre un franc succès ; rapidement une chaîne de 200 donateurs s'organise et, en l'espace de 10 jours, lui permet d'envisager le voyage jusqu'à la frontière Ukrainienne en Pologne.

C'est donc avec son véhicule rempli « à ras bord » de médicaments, lait médicalisé, lingettes, couvertures, aliments pour bébé, compléments alimentaires, etc. que Pascal part le 26 mars pour le village de MEDYKA avec un retour le 30 mars après un périple de 3670 km.

Arrivé au village de MEDYKA, situé à 2 km de la frontière il ne constate aucune organisation humanitaire sur place, il décide donc de parcourir les 2 km pour atteindre la frontière où il constate des dispositifs humanitaires en place et le 1<sup>er</sup> gros barnum rencontré est chinois, ce sont eux qui déchargent la voiture.

Cette tente imposante est l'endroit où se rencontrent le millier de particuliers venus

comme lui apporter une aide à leur échelle et surtout le lieu principal où l'on peut recharger les téléphones, ordinateurs et trouver du wifi.

Sur place d'autres structures sont en place essentiellement aux couleurs de la Belgique, de l'Allemagne, du Luxembourg, de la Tchéquie, de la Pologne et deux tentes françaises où il retrouve Lilian, son contact Facebook du début.

De ces deux jours passés sur place, Pascal restera à jamais marqué par cette expérience humaine et des rencontres hors du commun et ô combien touchantes telle que ce soldat non Ukrainien engagé partant à la guerre, seul en train de prier dans l'église, ou encore les retrouvailles de cette femme partie de Marioupol le 4 mars arrivée le 27 mars avec



ses 3 enfants âgés de 6 mois, 8 et 14 ans et ayant parcouru 1 200 km pour retrouver son frère dans une accolade très émouvante.

Durant ces deux jours sur place, Pascal y a fait la mule en aidant au transport de bagages dans le couloir de 300 mètres séparant physiquement la frontière entre Pologne et Ukraine.

Il y a vu arriver des enfants blessés, des femmes fières et fortes d'une dignité qui force le respect, toutes avec un dernier geste de la tête vers leur pays.

Il a été très touché par l'accueil exceptionnel de la population polonaise et a reçu de nombreux remerciements très touchants.



Pascal affirmera que l'on ne revient pas indemne moralement d'une telle expérience très poignante mais reste très content d'avoir pu réaliser ce geste.

**Félicitons-le pour son engagement**



# Plan d'Aménagement de la forêt communale

On en parle peu et pourtant le patrimoine de la commune de Fromelennes est également riche de 370 hectares de forêt. Une forêt indivise, dont l'État détenait 1/12<sup>e</sup> de propriété jusqu'en 2020, année au cours de laquelle le Conseil Municipal a décidé de mettre fin à cette indivision pour devenir l'unique propriétaire de ses forêts.

Comme la plupart des forêts communales et même privées, les bois de notre commune sont soumis au Régime Forestier, c'est-à-dire que la gestion est étudiée et suivie par l'Office Nationale des Forêts. Cette gestion

est programmée pour les 20 années à venir au moyen d'un Plan d'Aménagement de la Forêt que le Conseil Municipal a approuvé le 28 octobre 2021.

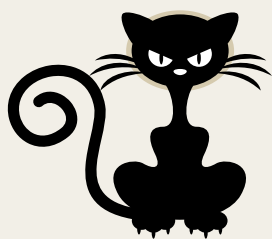
Y sont ainsi définies la programmation des parts affouagères, mais aussi les ventes de bois sur pied, ce qui permettra de dégager des recettes qui seront réinvesties dans notre forêt, soit pour l'entretien des chemins et des fossés, soit pour créer de nouvelles plantations.

Une des premières mesures est de restructurer complètement le Chemin

Rural du Terne de Sée qui se trouve dans le prolongement de la rue des Terres des Haies, afin de pouvoir faciliter l'accès aux parcelles et l'évacuation des bois qui seront vendus.

Un chantier d'un coût total de près de 120 000 € mais subventionné à hauteur de 80 %. Le reste à charge pour la commune sera d'environ 26 000 €.

Comme tout patrimoine, il est aussi de notre responsabilité d'entretenir notre forêt.



## Peut-on nourrir les chats errants? Ce que dit la loi

Nourrir des chats errants est une bonne action, pensez-vous ? Eh bien non ! c'est même tout le contraire.

Un chat errant est un animal qui n'a pas été élevé dans de bonnes conditions notamment d'hygiène.

En le nourrissant, vous lui permettez uniquement de se reproduire et de donner

naissance à des chatons qui vivront de la même mauvaise façon. De plus, n'ayant pas connu le contact de l'homme, ils resteront sauvages et ne feront que proliférer.

Enfin, il y a ce qu'en dit la loi. L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) **INTERDIT le NOURRISSAGE des CHATS ERRANTS** sur la

voie publique, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer des rongeurs.

Toute infraction aux dispositions du RSD est sanctionnée par une amende de 3<sup>e</sup> classe, soit 450 € maximum comme le prévoit l'article 131-13 du Code Pénal.

# Le brûlage : un usage qui a la vie dure mais qui est pourtant très encadré

Brûler ses branchages après un bon débroussaillage ou bien brûler ses déchets verts de jardinage. Une activité ancestrale mais qui est pourtant très encadrée par un arrêté Préfectoral du 16/10/2014 qui dit ceci :

Pour les communes, communautés de communes, les syndicats ou toute autre intercommunalité ne disposant pas d'un système de collecte ou de déchetteries (hors zones urbaines, zones pour lesquelles un plan de protection de l'atmosphère est requis réglementairement).

► En dehors des périodes de pollution atmosphérique (prévision ou constat – tout type de polluant).

Plus spécifiquement :

► Du 15 juin au 15 septembre, tout brûlage est interdit.

► Les mois de décembre, janvier et février, le brûlage est autorisé uniquement entre 11 h00 et 15 h30.

► Les mois restants de l'année, le brûlage est autorisé uniquement entre 10 h00 et 16 h30.

Cet arrêté est consultable sur notre site

[www.fromelennes.fr](http://www.fromelennes.fr)

rubrique « Vivre »

« Vie Pratique »

- « réglementation ».



## Bientôt l'arrêt de l'éclairage public dans nos rues

Comme pour les habitants, la Municipalité est confrontée à l'explosion des coûts des énergies. Le Conseil Municipal s'est adjoint les services du Cabinet d'Experts en énergie TERNEO afin de réaliser un diagnostic énergétique. Toutes les consommations de gaz ou d'électricité de tous les bâtiments communaux et de l'éclairage public des 3 années, 2019, 2020 et 2021 ont été scrutées avec minutie.

Premier constat, les dépenses énergétiques pour l'année 2021, donc avant le début des augmentations

de tarifs, se sont élevées à 77 000 €. Second constat, l'éclairage public représente à lui seul 35 % des dépenses énergétiques, soit 27 000 €. Or si éclairer nos rues toute la nuit se justifiait dans le passé par les embauches et les débauches de centaines d'ouvriers de l'usine, aujourd'hui, ce n'est plus le cas. De nombreuses communes en France et dans les Ardennes ont déjà pris cette décision.

Lors de sa réunion du 2 juin dernier, le Conseil Municipal s'est penché sur cette question importante et a

décidé à l'unanimité l'acquisition de programmeurs. L'éclairage serait coupé à minuit et rallumé le matin, une fois ces programmeurs installés sur nos réseaux d'éclairage.

Nous vous en informerons dès que la date de mise en œuvre sera connue, bien évidemment.

Le cabinet TERNEO va dorénavant concentrer son analyse sur les bâtiments les plus énergivores et proposer des solutions pour réduire nos consommations.



# Projet Life Connexions



Le Life Connexions, ce nom ne vous dit peut-être pas mais vous avez sûrement entendu parler du projet d'abattage des arbres sur le Terne des Marteaux et avec cela les différentes craintes des riverains.

C'est un projet européen de 7 ans dont l'objectif est de restaurer la biodiversité sur au moins 500 hectares d'habitats naturels menacés de part et d'autre de la frontière. Il est financé par l'Union européenne et la DREAL Grand-Est.

Le samedi 21 mai, deux personnes du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, Virginie Graitson-Schmitt et Sophie Pyckaert ont organisé une réunion publique pour expliquer ce projet mais en détaillant les actions menées sur le Terne des marteaux avec les finalités et les objectifs recherchés.



Quelques riverains ont assisté à cette réunion publique qui a permis d'ôter certains doutes sur les travaux qui seront entrepris cet hiver 2022.

Cette réunion a été suivie par une visite sur le terrain pour visualiser la zone concernée par ce déboisement.

Une visite des pelouses calcaires fut organisée le 25 juin avec, malheureusement, peu de personnes. Une présentation de la faune et la flore locale, des espèces rares et uniques sur ces pelouses calcaires

a été réalisée. Sur place, nous avons vu les arbres qui seront abattus et ceux qui seront conservés. Certains taillis seront maintenus pour continuer à assurer la nidification et la protection de certains animaux.

Pour plus d'explications, nous vous invitons à lire l'article suivant qui nous est proposé par Sophie PYCKAERT, chargée de projet LIFE Connexions.

Nous la remercions pour la qualité de son article.



# Le Terne des Marteaux fait peau neuve!



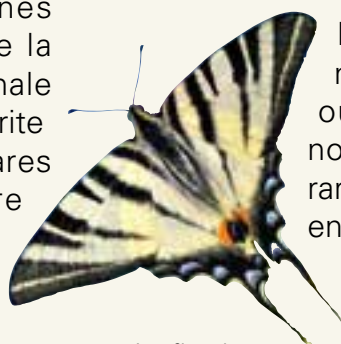
Réserve Naturelle Nationale  
**POINTE DE GIVET**

Le Terne des Marteaux sur la commune de Fromelennes fait partie intégrante de la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet. Il abrite des pelouses calcaires rares et menacées dans notre région. Elles accueillent pourtant une biodiversité exceptionnelle et représentent un véritable trésor pour le territoire.

## Soleil, sol sec et perméable: des conditions idéales

Les pelouses calcaires sont des formations végétales herbacées, soumises à d'importantes périodes de sécheresse. En effet, elles se développent sur des sols peu épais qui retiennent faiblement l'eau.

## Une biodiversité exceptionnelle



▲ Le flambé, espèce très rare dans les Ardennes, est visible aux heures les plus chaudes.

Les espèces végétales, adaptées à ce milieu contraignant, sont souvent rares ou protégées. De la même façon, de nombreux reptiles, oiseaux et insectes rares ou habituellement plus méridionaux en ont fait leur habitat préférentiel.



Dans les Ardennes, la phalangère à fleurs de lis ▲ pousse uniquement sur les pelouses calcaires de la Pointe de Givet. Le Terne des Marteaux joue un rôle important pour la préservation de cette plante.

À cet endroit, l'espace est encore ouvert, baigné de soleil. La végétation, épargnée par les apports d'engrais d'origine agricole, offre une diversité de fleurs qui attirent les insectes butineurs, en particulier les papillons.

À la belle saison, de mai à octobre, vous pourrez en observer de différentes espèces.




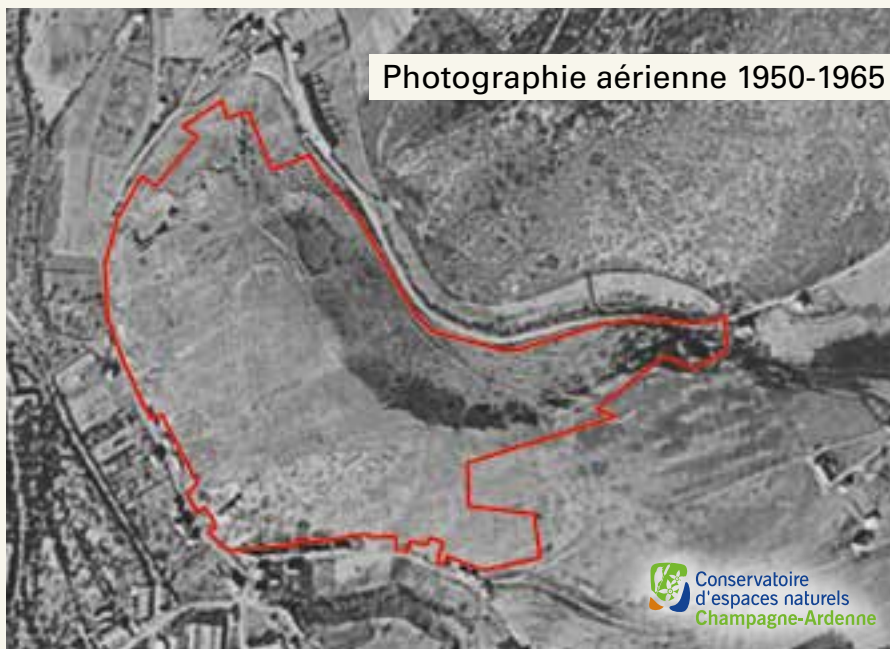
Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement



## Un paysage profondément modifié au cours de la dernière moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est surtout l'activité humaine et notamment le pâturage qui a contribué à la création puis à l'entretien des pelouses calcaires du Terne des Marteaux. Suite à l'abandon progressif des pratiques agro-pastorales, les arbres ont gagné du terrain au détriment des espèces typiques des pelouses. Ces photographies aériennes illustrent bien la progression de la forêt sur toutes les zones ouvertes.

Limites du site  
Le Terne des Marteaux 



© Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne  
Sources : BD ortho® - © IGN-Paris 2018 - S. Pyckaert - mars 2022

## Pourquoi préserver les pelouses calcaires ?

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, 50 à 75 % des pelouses sèches ont disparu en France, notamment suite à la déprise agricole. Ces trésors de biodiversité accueillent pourtant de très nombreuses espèces de flore et de faune, rares et menacées.

Les pelouses sont partie intégrante d'un paysage rural et diversifié, témoin des pratiques agricoles ancestrales, et offrent souvent de beaux points de vue sur le territoire communal.

Elles sont ainsi un excellent support pédagogique et de sensibilisation.

Elles participent en outre au développement socio-économique du secteur avec l'activité agricole qu'elles génèrent.

## Sous les bouleaux, la pelouse

Ce boisement, constitué de bouleaux est un exemple de la colonisation naturelle des pelouses sèches par la forêt. Ces arbres n'ont pas été plantés. Ils ont poussé spontanément.



# AGISSONS pour préserver notre PATRIMOINE NATUREL!


Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et l'ONF mènent depuis de nombreuses années des actions pour préserver ces pelouses (débroussaillage, pâturage...). Des travaux conséquents vont être réalisés cette année sur le Terne des Marteaux dans le cadre du LIFE Connexions. Pour reconquérir les pelouses


calcaires, des opérations de défrichage et d'arrachage seront menés pour contenir les arbres et arbustes envahissants. Quelques îlots, constitués d'arbustes à fruits (aubépines, églantiers...), seront néanmoins conservés dans les zones dégagées afin de favoriser la présence des oiseaux et des insectes. Par endroits, des tas de bois

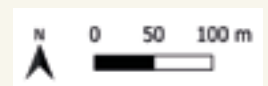
seront laissés sur place pour servir de zones de refuge pour les petits mammifères et d'hibernation pour les insectes et les reptiles. Les vieux arbres ou arbres à cavités seront conservés car ce sont des habitats propices à certaines espèces (oiseaux, insectes, champignons...).



**Rues concernées :**  
*Rue des Vieilles Forges  
et rue de Bel-air*

Limites de la Réserve  
Naturelle Nationale  
de la Pointe de Givet 

Contours des travaux  
de restauration 



© Conservatoire d'espaces  
naturels de Champagne-Ardenne

Sources :  
BD ortho® - © IGN-Paris 2018  
S. Pyckaert - mars 2022

Ces travaux seront réalisés à l'hiver 2022 pour ne pas nuire à la faune et limiter l'impact sur le sol.

Une fois le milieu rouvert, le rétablissement des conditions thermophiles permettra le retour d'un grand nombre d'espèces caractéristiques des pelouses calcaires. Cet espace naturel sera ensuite pâturé, comme cela se faisait autrefois, afin de maintenir les pelouses ouvertes dans la durée.

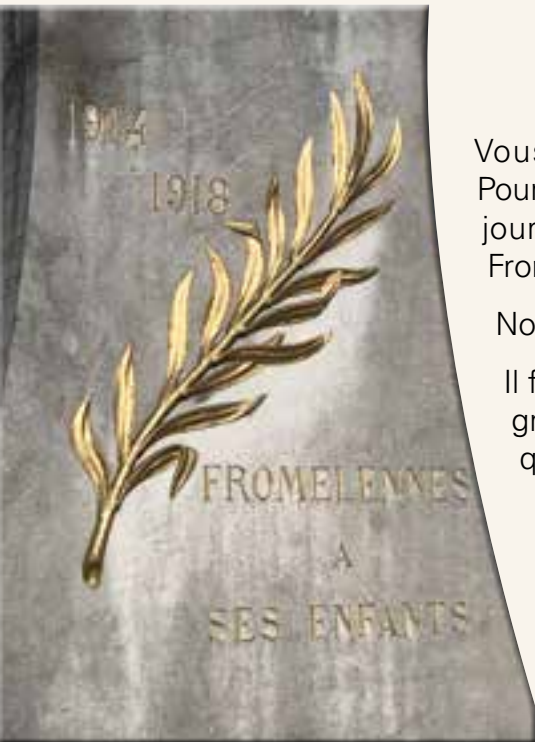


## Contact

Sophie Pyckaert – Chargée de projet LIFE Connexions  
Tél. : 06 63 66 20 69  
E.mail : [lifeconnexions@cen-champagne-ardenne.org](mailto:lifeconnexions@cen-champagne-ardenne.org)

 **Conservatoire  
d'espaces naturels  
Champagne-Ardenne**

# Un centenaire à Fromelennes



## “ FROMELENNES À SES ENFANTS ”

Vous vous demandez peut-être à quoi correspond ce message. Pourtant, nombre d'entre vous passe devant cette inscription tous les jours. Elle est gravée sur le monument aux morts en mémoire des Fromelennois morts pour la France.

Notre monument a fêté l'an dernier ses 100 ans.

Il fut inauguré en mai 1921 lors d'une fête patriotique au milieu d'une grande affluence venue de tous les alentours et en présence d'une quinzaine de sociétés Belge et Française.

Toutes ces sociétés musicales défilèrent dans Fromelennes et Flohimont puis arrivèrent à la mairie où étaient réunies les autorités : M. CHARPENTIER (Sénateur), M. PHILIPPOTEAUX (Député), M. CAVALIER (Conseiller Général et Maire de GIVET), M. LALLEMENT (Maire de FROMELENNES) ainsi que tout le conseil Municipal.

De nombreux discours à la gloire de nos héros morts pour la France furent prononcés. Clodomir LAMBERT, Directeur du cercle artistique (Plaisir et Charité) lut une poésie dont il est l'auteur (La poésie vous est présentée page 14).

Lors de cette journée, de nombreux concerts eurent lieu dans les différents quartiers de Fromelennes et Flohimont qui connurent de nouveau l'animation des jours d'avant-guerre.

L'article du petit ardennais du 20 mai 1921 relatant cette inauguration est consultable sur le site des archives départementales des Ardennes :

<https://archives.cd08.fr>

En 100 ans, notre monument a connu quelques changements :

- Tout d'abord, à l'origine, il était entouré d'une grille. Elle fut remplacée par des chaînes toujours présentes actuellement
- À son inauguration, il se trouvait sur la place face à l'église, à la place actuelle du

kiosque. Il fut déplacé ensuite au cimetière, puis il fut placé sur la place des rentiers, là où il se trouve désormais.

À la fin de la seconde guerre mondiale les noms des jeunes Fromelennois morts pour la France ont également été gravés.





Le monument est là pour nous rappeler tous ces Fromelennois qui ont laissé leurs vies pour la Patrie.

Nous commémorons régulièrement nos morts en présence d'officiels, d'anciens combattants, de portedrapeaux, de l'Harmonie et de Fromelennois.

Avec le temps, le coq qui surplombe le monument se détériore. Il est actuellement déposé. Un nouveau coq prendra sa place dans les semaines à venir, l'ancien sera conservé à la mairie.

Un sablage sera également réalisé sur le monument pour le nettoyer.

Si vous recherchez des informations concernant les noms présents sur le monument, vous pouvez consulter le site internet

<https://memorialgenweb.org>



Hélas ! La Mort longtemps frappa dans la mêlée  
 Vous étiez bien nombreux pour la grande Épopée !  
 Héros ! dormez en paix, champions de l'avenir  
 A vous, à vous l'honneur ! à nous, le souvenir !..  
 Et vous aussi mes vieux, vous que la Barbarie  
 Happa du sol sacré de la mère Patrie,  
 Vous, pauvres prisonniers, qui, sortant du péril  
 Trouvèrent cette mort dans un affreux exil  
 Personne ne saura jamais votre souffrance  
 Ni combien il est dur de mourir loin de France !..

Et vous, petits enfants, au sortir de l'école  
 Aimez ce monument comme on aime une idole  
 Epelez chaque nom, chaque nom de soldat.  
 Sachez qu'ils étaient fiers en marchant au combat !  
 Songez bien que là-bas, les preux de l'hécatombe  
 N'ont peut-être une croix sur leur modeste tombe  
 Comme ils ont combattu en héros inconnus,  
 Ils sont morts, oui c'est vrai, mais ils sont invaincus !

Dans le pieux silence au côté de l'église  
 Il s'élève pour eux. Il les immortalise  
 Notre vieux Coq Gaulois semble les dominer  
 Nous montrant qu'au-dessus de tout il faut aimer  
 La Patrie et toujours, l'honneur et la justice !  
 Soldats ! reposez donc, l'ère civilisatrice  
 A sonné. Vous avez abattu le Germain,  
 Hélas ! il était long, pénible le chemin,  
 Mais où la terre a bu votre sang, votre vie,  
 Le blé pur germera. Que jamais on n'oublie !  
 Qu'à nos petits enfants, le soir à la veillée  
 Nous racontions les faits de la grande épopée  
 Tout ce que vous avez de si grand cœur souffert.  
 Que ce granit un jour soit pour eux livre ouvert  
 Qu'il soit non pas l'image de votre souffrance,  
 Mais l'emblème de Foi, d'Amour et d'Espérance !

1921.



# De la Houille via le Rue d'Aviette

Après vous avoir proposé des promenades autour de Nichet, voici une autre promenade au départ de Fromelennes vers le banc de Chooz.

Longue d'une distance de 14 km environ pour un dénivelé de 340 m, cette promenade vous fera découvrir divers paysages.

Pour cette marche, prévoyez des chaussures adaptées.



- Le départ se fait du parking de la salle du Richat.
- Dirigez-vous vers Flohimont jusqu'au rond-point de Tréfinétaux. Allez vers la piste cyclable puis prenez directement le chemin sur la gauche (**Photo 1**).
- Suivez le chemin sur une distance de 700 mètres puis dirigez-vous vers la route de Charnois-Flohimont en prenant le chemin de gauche (**Photo 2**).





– Aller tout droit (**Photo 3**).

– Une fois arrivés sur la route, traversez-la et partez sur la droite et parcourez 200 mètres.

– Prenez alors le chemin sur la gauche (**Photos 4 et 5**).

Montez sur environ 900 mètres. Arrivés en haut, partez sur la droite et longez la nature en direction de la ferme de Pichegru.

– Entrez dans le bois et suivre la première fourche à droite (**Photo 6**).

– Prendre à droite et marcher 150 m direction la ferme de Pichegru, passer devant la ferme et prenez la première route à gauche après la ferme, direction le banc de Chooz. Une fois arrivé au château d'eau, prenez le sentier à gauche de la barrière d'entrée au château d'eau (**Photo 7**).





(**Photo 8**) Vous arrivez au banc de Chooz, continuez ensuite à droite vers les Effonds. En bas du chemin prendre à droite et remontez le Ru d'Aviette (Le petit cours d'eau).

– Après 900 mètres, prenez à gauche et passer le pont (**Photo 9**).

– Suivez le chemin sur la droite environ sur 100 mètres, et à l'épingle (**Photo 10**).

Montez à gauche. Une fois en haut du chemin, prenez deux fois à droite vers l'arrière du cimetière de Rancennes afin de ressortir sur la route Rancennes-Flohimont.

Marchez ensuite sur 1,3 km sur la route (**Photos 11, 12, 13**).



14



– Prenez le chemin sur la gauche pour revenir sur vos pas (Photo 14).

(Photo 14) prendre le chemin à gauche pour revenir sur vos pas (Photo 15, 16, 17)

– Vous arrivez à l'usine Tréfimétaux, repartez ensuite en direction de la salle du Richat.

15



16



17



Avant de partir, assurez-vous d'emporter de l'EAU et prévoyez entre 3 h 30 et 4 h 00 de marche.



# Fromelennes Arts et loisirs



Après l'article sur l'harmonie de Fromelennes paru dans le précédent numéro, nous avons souhaité poursuivre la découverte des associations du village.

C'est dans un local de la salle de la Manufacture que les passionnés de bricolage se retrouvent tous les mardis de l'année entre 13 h 30 et 17h00, et ce depuis 1991.

Ils y sont une quinzaine, dans la joie et la bonne humeur, à partager leurs créations autour de différents thèmes comme la mosaïque, la peinture sur soie, la couture, et dernièrement un projet commun autour du scrapbooking.

Cette création, conduite par Anne, a demandé quatre

mois de fabrication autour de la mise en valeur de photos par des décors en papier très poussés. Cet album est une pièce majeure de toutes ces années de création.

L'association œuvre toute l'année à la préparation du Téléthon qui est son plus gros évènement. Dans le même temps, elle continue également la fabrication d'objets du quotidien comme des porte-cartes, des portefeuilles ou, plus dans l'air du temps, des étuis à masque.

Régulièrement, Brigitte, la présidente depuis 2014, emmène ses acolytes en déplacement dans les salons de bricolage afin d'y découvrir de nouvelles techniques, de nouveaux matériaux.

Pour plus de renseignements, Brigitte, Nicole et les autres vous attendent **tous les mardis à partir de 13 h 30**, rue de la Manufacture à Fromelennes.

Le scrapbooking est une forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus originale qu'un simple album photo.

# VIS TA GYM

Martine ENGLEBERT, présidente, nous présente son association très active sur notre commune.

L'association VIS TA GYM, affiliée à la fédération SPORT POUR TOUS, compte 46 adhérentes.

Les cours proposés par un animateur et une animatrice diplômés d'État et qui suivent régulièrement des formations, se déroulent :



► Le **LUNDI** à la SALLE de la MANUFACTURE, **de 17h00 à 18h00 avec BARIS** : COURS de **RENFORCEMENT MUSCULAIRE** (tonicité, abdominaux, fessiers, cuisses, haut du corps).

► Le **LUNDI** à la même salle **de 19 h 45 à 20 h 45 avec ADELINE** : **DIFFÉRENTS COURS** sont proposés :

► **PILATES** : Méthode douce de renforcement des muscles profonds du centre, qui se situent entre les côtes et le bassin, et tout autour de la colonne vertébrale (abdominaux, plancher pelvien et les muscles du dos).

► **HIIT (High Intensity Interval Training)** consiste en une séance courte et intense ponctuée de phases de récupération réduites, ce cours permet de tonifier la silhouette rapidement.

► **LIA (Low Impact Aérobie)**, cours chorégraphie qui travaille la coordination et le cardio tout en s'amusant !

► **CARDIO RENFO/ CIRCUIT TRAINING** : Travail de l'ensemble des muscles sous forme d'ateliers avec du matériel (barre, haltères, ballon, élastique, corde à sauter, tapis...).

► Le **MERCREDI** à la SALLE du RICHAT **de 20h00 à 21h00 avec ADELINE** : COURS de **STEP**.

► Le **STEP** est l'activité fitness par excellence ! Il s'agit de monter et de descendre sur une marche appelée step, grâce à une chorégraphie. Cette activité permet une grande dépense énergétique, et de solliciter l'ensemble des muscles mais aussi le système cardiovasculaire à un rythme plutôt intense.

**Tous nos cours sont adaptés et accessibles à toutes et à tous. L'idéal est de commencer dès la rentrée sportive début septembre.**

► Le tarif de la licence est de 25,60 € qui comprend l'adhésion à la Fédération « Sport pour Tous » et à l'association. Une assurance est comprise dans la licence.

► Le cours est à 2 €.

Vous avez la possibilité de prendre une carte de 5 cours.

La convivialité et la bonne humeur sont les maîtres mots de nos cours et notre association ! Venez nous rejoindre !

# NOUVEAU à FROMELENNES

L'ouverture d'un commerce, d'un atelier ou d'une entreprise au sein d'une commune est toujours une bonne nouvelle pour cette dernière.

Fromelennes compte **DEUX NOUVELLES ENSEIGNES** au sein de la commune.

## Garage Le Fromelennois



Après 32 ans à travailler aux services d'autres garagistes de la pointe, Christian Sanchez-Lopez a sauté le pas en ouvrant son propre garage, en tant qu'entrepreneur individuel, au sein de la commune.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, il vous accueille dans son garage « **LE FROMELENNOIS** ».

Il assure l'entretien et la réparation des véhicules toutes marques.

Travaillant sur rendez-vous, vous pouvez le contacter aux numéros affichés ci-dessous ou vous rendre au garage qui se situe au **85 rue LINARD**.

**Christian SANCHEZ LOPEZ**

Le GARAGE est OUVERT  
du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
et le samedi de 8h00 à 12h00

**09 61 45 07 30**  
**06 80 62 16 30**

# Equil Diet

Combien d'entre nous ont déjà eu de bonnes résolutions en début d'année pour faire attention à son alimentation ; résolutions qui se sont envolées presque aussitôt.

Aujourd'hui, vous n'aurez plus d'excuses. Après avoir travaillé pour des pharmaciens en tant que préparatrice en pharmacie, **Hélène DEROSIÈRE**, qui a toujours été passionnée par la diététique, a souhaité se mettre à son compte.

Pour cela, elle a dû reprendre ses études tout en conciliant sa vie familiale, sa vie professionnelle et sa vie d'étudiante. C'est avec persévérance qu'elle s'est battue pour pouvoir obtenir son diplôme. Maintenant titulaire d'un BTS diététique, elle vous accueille dans son propre cabinet :

**Equil  
Diet** au 25 rue Linard

pour vous proposer plusieurs programmes allant de l'équilibre alimentaire, à la prise en charge nutritionnelle surpoids/obésité, à la diététique thérapeutique, énergétique...



*Hélène a officiellement inauguré son établissement en présence de Monsieur le Député Pierre CORDIER et d'élus locaux dont Pascal GILLAUX.*

Vous trouverez forcément un programme qui conviendra à vos attentes. Elle vous proposera également des recettes diététiques et rapides comme les papillotes de cabillaud aux légumes et quinoa, brandade de morue au chou-fleur... et bien d'autres.

*Si vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à contacter Hélène.*

Doctolib

+ 33 6 15 30 10 60

helenederosiere@icloud.com



Nous tenons encore à féliciter Hélène et Christian, pour leurs créations d'entreprises et nous leur souhaitons, bien entendu, tous nos vœux de réussite.

# Centre aéré de printemps



La commune de Fromelennes a organisé, en partenariat avec le centre socioculturel « Le Lien », un centre aéré de printemps durant les vacances de Pâques, comme cela se fait chaque année.

Ce sont 14 enfants de Fromelennes, âgés de 6 à 14 ans, qui ont répondu présents à l'appel et ont participé aux nombreuses activités proposées durant une semaine.

Ils se sont donné rendez-vous, chaque jour, à partir de 13 h 15 à la salle du Richat, la journée se clôturant vers 17 h 30, terminée pour les enfants mais pas totalement pour les animatrices qui

œuvraient déjà aux préparatifs du lendemain.

Au programme de cette semaine placée sous le signe de la bonne humeur et de la détente :

**Jeux extérieurs ou intérieurs, trottinette, piscine à Rivéa, sortie cinéma, entre autres...**

Les enfants ont d'ores et déjà sollicité les animatrices pour les activités qu'ils souhaitent voir organisées cet été.


Le programme de cet été comprend quelques grandes sorties comme un laser game, un parc d'attractions.

Nous ne manquerons pas de vous en parler lors de notre prochain numéro.

***Si vous êtes titulaire du Bafa ou Bafd (diplôme d'animateur ou de directeur)...***

***Si vous souhaitez participer à l'animation de notre centre aéré...***

***N'hésitez pas à vous faire connaître au secrétariat de Mairie, nous recrutons pour les prochains centres aérés !***



<b>GENDARMERIE</b>	<b>17</b>
<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
<b>SAMU</b>	<b>15</b>

**MAIRIE de FROMELLENES**

**Tél.: 03 24 42 00 14**  
Fax: 03 24 42 37 56  
fromelennes@wanadoo.fr  
www.fromelennes.fr

**Horaires d'ouverture au public:**

**Du lundi au jeudi**  
**de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30**  
**Le vendredi**  
**de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30**  
**Le samedi de 10h00 à 12h00**